

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

**Assemblée Générale de l'Association Nationale des Chasseurs de
Montagne**

Onet le Château (Aveyron)

Samedi 02 juin 2018

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Commune : du latin « communia » communauté

Au Moyen Age, le terme désigne les villes auxquelles les seigneurs ont accordé un ensemble de droits ou franchises.

Elles deviennent parfois de véritables états (Italie)

Avant 1789, il n' y a pas de commune au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais leur territoire actuel correspondait à différentes circonscriptions.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- **La paroisse**, base de l'administration religieuse et de l'impôt ecclésiastique, la dîme.
- **La seigneurie**, circonscription judiciaire et fiscale, où le paysan donnait au seigneur une part de ses récoltes, le champart.
- **La communauté**, créée à la fin du moyen Age pour la perception de l'impôt royal, la taille, administrée par des représentants de la population (échevins, consuls..) élus ou cooptés.
- Ces trois entités ne se recouvraient pas toujours au niveau du territoire. Le Rouergue comptait par exemple 700 communautés et 635 paroisses en 1788.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- Avant la Révolution, le droit de chasse est réservé aux seigneurs. Une ordonnance de Louis XIV du 16 août 1669 « *sur le fait des eaux et forêts* », qui est considérée comme l'ancêtre du code forestier, précise les modes de chasse et confirme les privilèges.
- Dans les faits, la situation est très variable suivant les régions: les provinces annexées, les régions frontalières conservent ce droit.
- En règle générale, le grand gibier reste un apanage des nobles (vénerie) alors que le petit gibier est souvent l'objet de braconnage parfois admis, de la part des paysans.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

La naissance des communes actuelles : la Révolution.

Le 11 novembre 1789, l'Assemblée Nationale Constituante décrète qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté.

Le 14 décembre 1789, l'Assemblée votait une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative de la nouvelle organisation (départements, districts, cantons.)

Chacune doit avoir une mairie (maison commune), un conseil élu et un maire.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- **Le 20 septembre 1792, les registres de l'état civil tenus par les curés (baptêmes, mariages et sépultures) passent sous la responsabilité du maire, devenu officier d'état civil.**
- **Un mariage civil est institué et célébré dans les mairies.**
- **Un décret de la Convention Nationale du 10 brumaire an II, (31 octobre 1793) impose le nom définitif de commune à la place de ville, bourg ou village.**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Le 4 août 1789 voit l'abolition des privilèges et entraîne un chasse quasi généralisée avec l'accord des propriétaires qui considéraient le gibier comme nuisible aux cultures. Un décret du 11 août 1789 précise qu'un propriétaire pouvait « *faire détruire sur ses terres le gibier qui mettait à mal ses récoltes* » La loi du 30 avril 1790 reprit ces éléments, le droit de chasser restant attaché à la propriété, mais permettant toutes les tractations.

Les abus sont nombreux et Napoléon, en 1810, met en place des « passeports de chasse » et des « permis de port d'arme de chasse », ce qui limite la démocratisation de la chasse.

Mais il n'y a aucun lien entre chasse et commune.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- Dès l'origine, le nombre de communes apparaît trop important et les premières fusions apparaissent dès 1791 (lois d'août 1790)
- Dans le Jura, plus de 200 communes disparaissent par fusion entre 1790 et 2000. Le souvenir des anciennes communes apparaît dans le nouveau nom, souvent composé des deux anciens noms.
- Dans l'Aveyron, en 1832, la commune de Montpeyroux absorbe celles de Le Bousquet, Brionnès, Crozillac... Le département, qui comptait 700 communautés villageoises en 1789, soit autant de communes, n'en compte plus aujourd'hui que 285...

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

La chasse au cours du XIX siècle est considérée comme une cueillette: nul ne songe à en gérer les effectifs et à protéger les biotopes.

Le droit de chasse constitue un élément du droit de propriété : « *nul n'a le droit de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants-droit* »

La loi du 3 mai 1844 : tout acte de chasse est assujetti à la possession d'un permis de chasse.

Les périodes de chasse sont déterminées par les préfets, la chasse en temps de neige est interdite.

Dès cette époque, des problèmes existent par rapport à la chasse au gibier d'eau dont les conditions peuvent varier considérablement d'un département à un autre.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- **Au cours du XIX ème, les zones humides se rétractèrent : développement de l'agriculture, lutte contre l'insalubrité, développement du chemin de fer...**
- **Dans la Brenne, 20000 ha d'étangs en 1770, 8745 ha en 1878**
- **La compagnie des Dombes, parallèlement à la construction d'une ligne de chemin de fer, assécha environ 6000 ha d'étangs entre 1863 et 1880**
- **La Sologne passa de 11693 ha d'étangs en 1830 à 8946 en 1889**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Les sociétés de chasse vont se créer avec la loi de 1901 sur les associations.

Le rôle du maire en matière de chasse s'exerce dans 3 domaines principaux:

- l'exploitation de la chasse sur les biens communaux**
- La destruction de nuisibles par le biais notamment de battues communales**
- La sécurité publique et l'usage des armes à feu sur le territoire communal**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

La France de la III^{ème} république constitue à la fois une forme d'apogée de la vie communale villageoise et de la chasse :

- La commune rurale s'articule autour de la mairie école et de l'église**
- Il n'y a pas de volonté politique de réduire le nombre de communes**
- La chasse fait partie de la vie villageoise : voir les enfances de Marcel Pagnol, Henri Vincenot, le raboliot de Maurice Genevois, Tartarin de Tarascon...**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- Les deux périodes d'après les deux-guerres mondiales furent marquées par une présence importante de gibier
- Devant les excès de chasse et le braconnage, les premières institutions voient le jour : création du Saint Hubert Club en 1902 et des premiers gardes chasse, participe à la création du premier parc national en 1913 (le Pelvoux) et demande dès 1925 la création d'un examen pour le permis de chasser...
- En 1971, la chasse est détachée du ministère de l'agriculture au profit d'un ministre délégué auprès de premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

La Loi Verdeille de 1964

- Un territoire : l'ensemble du territoire communal moins les possibles oppositions et la zone de 150 mètres autour des habitations
- Des chasseurs : des ayants-droits définis en catégories par les statuts et un pourcentage de membres extérieurs
- Une organisation spécifique : la loi de 1901 avec des contraintes (code de l'environnement) et la tutelle administrative du préfet

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

La loi Verdeille :

- **Garantir la chasse populaire**
- **Permettre un gestion cynégétique à l'échelle communale**
- **Ouvrir les territoires aux urbains**
- **Etablir un lien fort entre commune et chasse**
- **Prendre en compte les particularités et les oppositions**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Une répartition territoriale marquante dans le territoire français:

- **29 départements où les ACCA sont obligatoires (acceptation conforme de la FDC, du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture) au sud d'une ligne départementale Meuse/ Ille et Vilaine.**
- **40 départements avec des ACCA ponctuelles, nées souvent très difficilement de volonté locales.**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Les regroupements de communes, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle résultent de 3 lois :

- Loi Marcellin de 1071 qui crée le statut de « commune associée »**
- La loi de 2010 de réforme des collectivités territoriales qui crée le statut de commune nouvelle 25 communes créées entre 2010 et 2015 impliquant 71 communes.**
- La loi de 2015 (Loi Pélissard) relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle par des incitations financières**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Une commune nouvelle : qu'est-ce que c'est?

- **Un regroupement territorial correspondant aux territoires des communes adhérentes**
- **Une nouvelle collectivité territoriale à part entière**
- **Une dénomination : ancien ou nouveau nom**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

- **Les conséquences de la création : vis-à-vis des communes ayant fusionné, la commune nouvelle est substituée aux communes :**
 - **pour toutes les délibérations et les actes .**
 - **pour l'ensemble des biens, droits et obligations .**
 - **dans les syndicats dont les communes étaient membres.**
 - **Tous les personnels municipaux sont rattachés à la commune nouvelle.**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Un mouvement qui change le paysage administratif français :

548 créations de 2015 au 1 er janvier 2018 regroupant 1 806 anciennes communes

**La France comptait 36 783 communes en 2007,
35 228 au 1 er janvier 2018**

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Un mouvement qui touche 21 départements à ACCA obligatoires : de 2015 à 2017 inclus, 106 communes nouvelles sont créées, intégrant 270 ACCA :

Le Jura, 21 pour 58, le Doubs, 11 pour 27, l'Isère, 11 pour 23, la Savoie, 9 pour 29, la Haute Savoie, 6 pour 19, Deux Sèvres, 5 pour 15

Dans le même temps, 1536 communes n'étant pas des ACCA obligatoires ont été regroupées en communes nouvelles.

Par exemple, le Maine et Loire (ACCA facultatives) a vu la création de 34 communes nouvelles intégrant 207 anciennes communes...dont plusieurs ACCA.

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Aujourd'hui,

Le regroupement des communes est un phénomène irréversible et le monde de la chasse ne peut ignorer ce problème.

Dans le même temps, il existe toujours des résistances de la part des chasseurs à l'admettre

Rappel du code de l'environnement :

« Il ne peut y avoir qu'une seule ACCA par commune »

ou

Comment faire coïncider ce principe avec la commune nouvelle?

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

En face de la commune nouvelle, imaginer l' ACCA nouvelle :

- En respectant les principes de base de l' ACCA
- Par une adaptation des textes
- En tenant compte du nouveau cadre territorial
- En respectant les apports des ACCA anciennes

Une échéance : 2020

- Renouvellement des conseils municipaux
- Fin de la phase d'harmonisation
- Mise en place institutionnelle de la nouvelle collectivité territoriale

Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse

Un objectif : une seule unité cynégétique correspondant au nouveau territoire communal

- Répondre à une demande forte des élus et de l'administration
- Avoir un seul interlocuteur « chasse » en face des élus et de l'administration

Un moyen : le pragmatisme

- Chaque ancienne ACCA doit trouver sa place
- Il ne doit pas y avoir de prise de pouvoir d'une ACCA sur les autres
- La négociation doit être privilégiée sous l'autorité de la FDC